

MAIRIE d'ARREAU
Conseil municipal du 10 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 10 du mois de mars à 18 heures, le conseil municipal de la ville d'Arreau, dûment convoqué, s'est réuni en salle du Conseil de la mairie d'Arreau.

Date de convocation du conseil municipal 03 mars 2025.

PRESENTS:

Philippe CARRERE Maire, Nadine DESMARAIS, Marc CAUMONT, Anne DUNAN, Stéphane AUZERAL, adjoints,

Raphael BENOIT, Jean Laurent PEREZ, Jean Baptiste GRANGE, Sylvie BIRABEN, Jean Pierre BUERBA

ABSENTS EXCUSES

Jean-Philippe DELARUE procuration à Marc CAUMONT

Laura LAVILANIE

Kate MARIE procuration à Sylvie BIRABEN

Anne Laure JEAN BAPTISTE procuration à Raphael BENOIT

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 10 et pouvant valablement délibérer, il a été conformément à l'article 29 du Code des Collectivités Territoriales, procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil.

Sylvie BIRABEN est élue secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu du conseil municipal du **20 janvier 2025**.

Le compte rendu du conseil municipal du **20 janvier 2025** est approuvé à l'unanimité.

ACHAT DE LA PARCELLE B68

(34-2025)

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que depuis l'ouverture de la volerie « Les Aigles d'Aure » en 1997, l'accès des véhicules à celle-ci est réalisé en passant par la parcelle B68 située « Coume Badesse », propriété de Mme FERRER Christine et de Mr FERRER Jean-Paul. Elle jouxte la propriété communale et a une superficie de 4 847m².

Cette acquisition permettrait de valider et pérenniser l'accès aux Aigles d'Aure et à notre propriété.

Le prix est fixé à 6 000 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés décide :

- D'autoriser l'acquisition de la parcelle B68 au prix de 6 000 €,
- Les frais de notaire seront à la charge de la Mairie d'Arreau,
- D'autoriser Mr le Maire à signer l'acte notarié correspondant et toutes pièces afférentes.

Au registre sont les signatures,

Philippe CARRERE

Maire d'Arreau